

Bilan 2004

- ▶ Les actions d'insertion d'Espaces en Val de Seine ont accueilli 236 personnes dont 111 salariés en chantier d'insertion pour 61 postes de travail
- ▶ Espaces,
 - reconnue entreprise solidaire
 - lauréate de deux appels à projets du Ministère de l'écologie et du développement durable et de l'Avise
 - reçoit deux trophées : de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du 2^e congrès national des chevaux territoriaux.

Avec le soutien

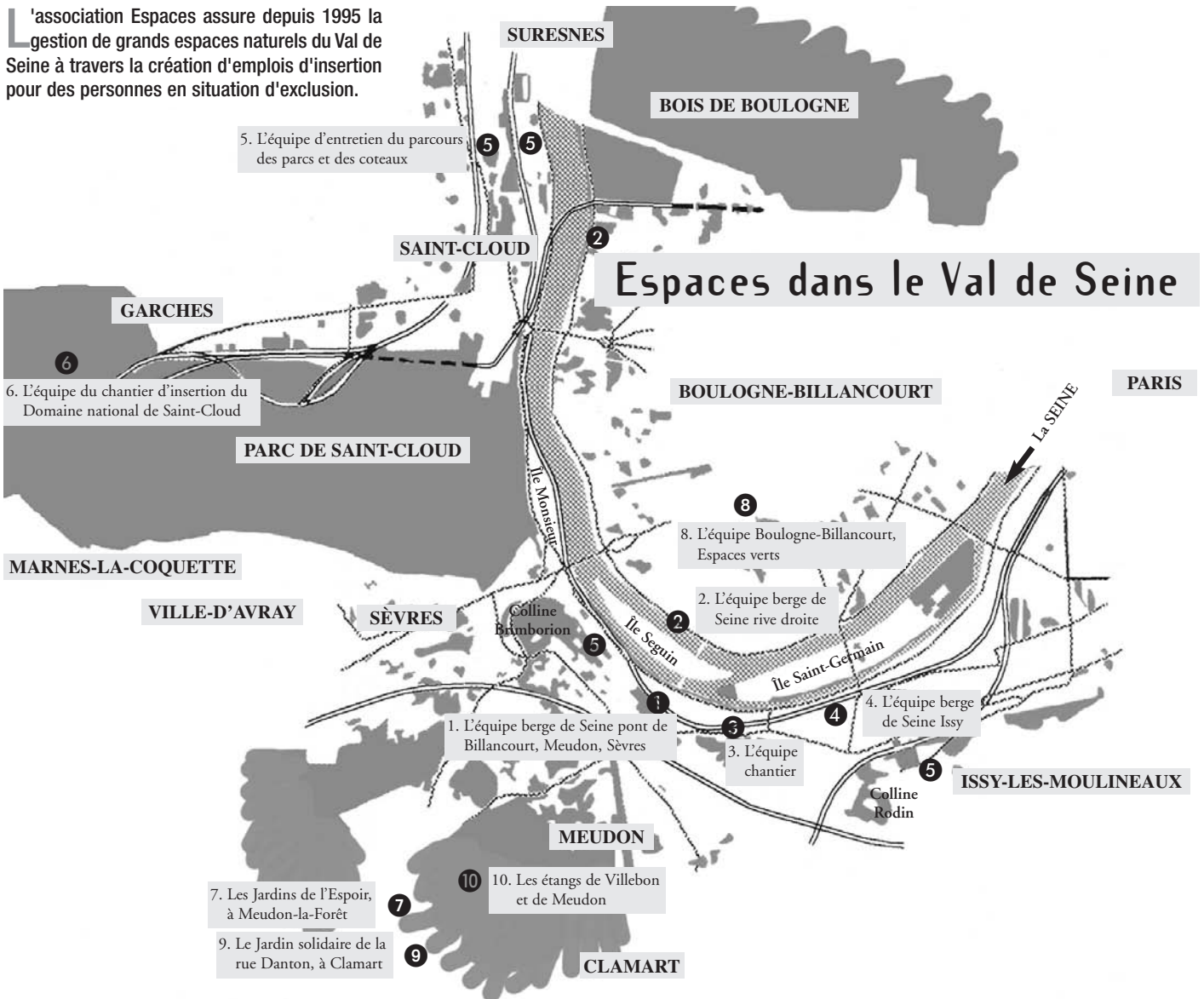


COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen

Journal édité par
association

ESPACE

L'association Espaces assure depuis 1995 la gestion de grands espaces naturels du Val de Seine à travers la création d'emplois d'insertion pour des personnes en situation d'exclusion.



Espaces dans le Val de Seine

Les chantiers en 2005 :

Quatre équipes d'éco-cantonniers travaillent depuis 1995 à l'entretien et à la **réhabilitation du chemin de halage et des berges de Seine** de la rive gauche entre Issy-les-Moulineaux et Saint-Cloud, de la rive droite à Boulogne-Billancourt. ① ② ③ ④

Une équipe d'agents d'environnement prend en charge la **réhabilitation des nouveaux espaces naturels du parcours des coteaux et des parcs du Val de Seine** dans le cadre du Schéma départemental des Espaces naturels sensibles mis en place par le Conseil général des Hauts-de-Seine. ⑤

Dans le **Domaine national de Saint-Cloud**, une équipe d'agents d'environnement en espaces boisés participe à l'entretien de la forêt. Ce chantier d'insertion, à vocation très affirmée d'apprentissage des techniques forestières « douces », utilise des chevaux de trait pour débarber (déplacer) les troncs. ⑥

L'association Espaces anime un atelier d'insertion à Meudon-la-Forêt, **les Jardins de l'Espoir**, en partenariat avec la Maison de l'emploi. Ce projet de potager biologique au cœur d'une cité est destiné à aider les bénéficiaires du Rmi des Hauts-de-Seine à reprendre pied dans un cursus d'insertion. ⑦

Chantier préqualifiant d'entretien **des parcs, jardins, espaces verts de Boulogne-Billancourt**. ⑧

Un projet de jardin solidaire a démarré rue Danton à Clamart ⑨

Chantier de bénévoles « Vivent les étangs » ⑩

Espaces embauche :

• Régulièrement, des **éco-cantonniers et des agents d'environnement en espaces naturels**, hommes et femmes, dans le cadre des différents chantiers d'insertion d'entretien des espaces naturels du Val de Seine. Personnes éligibles au contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et contrat d'avenir (CA), contrats qui remplacent les CES et les CEC dans le cadre de la loi de cohésion sociale.

• **Travailleurs handicapés** : dans le cadre d'une convention avec l'Agefiph, Espaces accueille des travailleurs handicapés dans le potager d'insertion "les Jardins de l'espoir" et embauche des travailleurs handicapés pour ses chantiers d'insertion. Les personnes handicapées concernées par ce partenariat sont les travailleurs handicapés bénéficiaires de la loi du 10 juillet 1987 :

- les personnes ayant une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) émanant de la 1^{re} catégorie de la COTOREP et attribuant une catégorie A, B ou C ;
- les personnes bénéficiant d'une rente accident du travail, avec un taux d'incapacité partielle ou permanente d'au moins 10 % ;
- les bénéficiaires d'une pension d'invalidité réduisant de 2/3 la capacité de gain ou de travail.

Prendre contact avec **Stéphanie CAVÉ**, chargée de recrutement, au siège de l'association (01 55 64 13 40)

• **Des encadrants techniques de chantier d'insertion en écologie urbaine** : envoyer CV et lettre de motivation.

L'écho
SANTONNIER

directeur de publication
Yann FRADIN

secrétaire de rédaction
Claire DUBOS

ont participé à la
rédaction de ce numéro
Sophie BROUSSAUD
Clotilde HUBERT
Alexis PASQUET
mise en page
Philippe LARMINIE

Al éditions 01 49 10 07 63
impression
EXPRESSIONS2 - Paris 11^e



37, route de Vaugirard
9 2 1 9 0 MEUDON
tél.: 01 55 64 13 40
fax: 01 55 64 13 49
espaces@association-espaces.org
www.association-espaces.org
ISSN 1 6 3 8 - 3 4 5 1

**Le bureau et le conseil d'administration de l'association
Espaces depuis le 18 mai 2005**

Michel GARIN, *président*
Joël SATRE BUISSON, *vice-président*
Claude LATREILLE, *secrétaire générale*
André WEIL, *trésorier*
Farouk BELKEDDAR, Roseline DESGROUX, Didier GOUBERT,
Thierry HUBERT, Isabelle LESENS, Marc MERY,
Frédérique PANCONI, Jacques SAUSSIER

L'équipe permanente d'Espaces

Yann FRADIN, *directeur général*

Unité développement et communication

Sophie BROUSSAUD, *chargée de mission développement
environnement*
Clotilde HUBERT, *chargée de mission territoires et développement durable*
Alexis PASQUET, *chargé de mission*
Claire DUBOS, *médiatrice et coordinatrice de la vie associative*

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET SOCIALE

Catherine SIGNORET, *directrice administrative et sociale*

Unité insertion emploi

Jean-Baptiste BOMBEEK, *responsable d'unité, chargé des relations
avec les employeurs*
Omdjilali ABED, *chargée de suivi d'insertion*
Stéphanie CAVÉ, *chargée de recrutement des salariés en insertion*
Recrutement en cours, *animateur de l'atelier temps libre*
Jean-Paul VILANOVA, *médecin psychanalyste*

Unité jardins solidaires

Claude BONVARLET, *responsable d'activités nouvelles, responsable
d'unité*
André LUSINIER, *encadrant-jardinier des Jardins de l'espoir*
Isabelle TRINITÉ, *encadrante-animatrice du Jardin solidaire de
Clamart*

Unité administrative

Geneviève BOYER, *secrétaire, chargée d'accueil*
Georgette DUMONT, *secrétaire*
Vincent THOMAS, *administrateur réseau informatique*
Jacques DUBOS, *bénévole*

DIRECTION FINANCIÈRE

Jean SAUVAGE, *directeur financier*
Geneviève BOVE, *assistante de gestion*

DIRECTION TECHNIQUE

Daniel GIRARDCLOS, *directeur technique*
Alexandre WOLFF, *adjoint au directeur technique*
Agnès ROY, *secrétaire*
Jean-François GROISON, *agent d'entretien ménager et technique*

Unité Berges de Seine et Espaces verts

Marc MAYOT, *responsable de chantier Boulogne-Billancourt espaces
verts*
Sébastien BLOT, *conducteur de travaux chargé des berges de Seine*
Hassen LAHMAR, *encadrant chantier berges de Seine Issy-Meudon-
Sèvres*
Alain VICTOR, *adjoint d'encadrement, équipe pont de Billancourt,
Meudon, Sèvres*
Christophe JEANNE, *encadrant chantier berges de Seine Rive droite*

Unité Domaine national de Saint-Cloud

Vincent THOMAS, *responsable de chantier d'insertion du Domaine
national de Saint-Cloud*
Michel GALLET, *encadrant*
Bernie Virgilio MENOR, *palefrenier-meneur*
Gilles LEGRAND, *bénévole, conseiller cheval*

Unité espaces naturels sensibles et chantier

Alexandre WOLFF, *responsable d'unité*
Vanessa DUPONT, *encadrante chantier ENS des coteaux du Val de
Seine*
Vincent VALLET, *encadrant de l'équipe chantier*
Bruno MACÉ, *agent de veille écologique*
Christophe CHEMIN, *agent d'entretien ménager et technique*

Unité eau

Anne-Claire GADENNE, *responsable d'unité*
Marie-Aimée BARIETY, *chargée de mission*
André BERLAND, *bénévole, animateur du projet Vivent les étangs*

Espaces est membre de la **Fédération nationale des associations de
réinsertion sociale (FNARS)**, de l'**Association nationale des acteurs du
chantier-école**, du **GRAINE (Groupement régional d'animation et
d'information sur la nature et l'environnement en Ile-de-France)** et des
associations **La Seine en partage** et **Traits de génie**.

**2004, une insertion difficile en
raison de la crise, mais une
dynamique se fait jour**

Comme chaque année, vous avez entre les mains le bilan synthétique de l'action d'Espaces (Les bilans sont disponibles depuis 2001 sur demande à l'aide du bon de commande situé en page 11 ou consultable sur le site Internet d'Espaces). Ce document est un résumé du rapport d'activité 2004, document de 180 pages qui est publié chaque année à destination de nos partenaires et financeurs et remis aux adhérents participants à l'assemblée générale de l'association.

2004 est une année contrastée au niveau de l'insertion car, comme vous le verrez au niveau des chiffres, beaucoup de « clignotants » sont au rouge, nous ramenant aux situations antérieures à l'année 2000, que ce soit en terme d'origine de l'orientation des salariés en insertion ou de situations de logement et d'hébergement par exemple. Par contre l'accès à l'emploi s'est amélioré de façon sensible en 2004, ce qui est une bonne nouvelle pour les salariés en insertion qui travaillent à Espaces.

Sur le plan de l'activité d'Espaces, l'année 2004 fut l'année des jardins avec le lancement du nouveau **Jardin solidaire de Clamart** en partenariat avec la *Ville de Clamart*, et la création du **jardin des 5 sens, premier jardin éphémère d'Espaces**, pour les 100 ans de la *Foire de Paris* en partenariat avec *Gaz de France*. Celui-ci a été transféré en bords de Seine à Meudon en 2005 (Voir L'écho-cantonnier n° 21 - septembre 2005).

Le Port autonome de Paris a confié à Espaces la gestion du Port de Sèvres, mais le chantier d'entretien des talus ferroviaires de la petite ceinture Auteuil-La Muette et de Saint-Cloud Suresnes mené en partenariat avec la *Sncf* et *Réseau ferré de France (Rff)* s'est une nouvelle fois interrompu... mais 2006 devrait voir ce partenariat redémarrer.

2004 a été une année riche en reconnaissances d'Espaces qui a été lauréate de deux appels à projet : « Outils et démarches en vue de la réalisation d'agendas 21 locaux » du *Ministère de l'écologie et du développement durable* et « Evaluation de l'utilité sociale » de l'*Agence de valorisation des initiatives socio-économiques (Avisé)*. Espaces a également reçu deux trophées de la part de l'*Agence de l'eau Seine-Normandie* pour l'action d'éducation à l'environnement menée par le chantier de bénévoles « Vivent les étangs de Meudon et Villebon », et lors du 2^e Congrès national des chevaux territoriaux à Lisieux.

Tout cela n'aurait pas été possible sans l'appui renouvelé des partenaires d'Espaces au premier rang desquels les Villes, le *Conseil général des Hauts-de-Seine* et les grands organismes publics que sont de *Centre des monuments nationaux*, l'*Anpe*, l'*Agefiph* et l'*Agence de l'eau Seine-Normandie*, sans oublier les services de l'Etat. Nous tenons ici à les remercier de même que les adhérents qui soutiennent et participent à l'action de l'association.

2004 fut une année préparatoire avant la loi de Cohésion sociale du 18 janvier 2005 qui ouvre une nouvelle dynamique d'insertion et de projets, qui espérons-le permettra aux personnes en situation de difficultés sociales et professionnelles de retrouver mieux et plus rapidement le chemin de l'emploi et de meilleures conditions de vie. En tout cas, Espaces s'y emploie au maximum. La reconnaissance d'Espaces par la Préfecture des Hauts-de-Seine comme **entreprise solidaire**, une des toutes premières du département et de France, est aussi une responsabilité pour l'association. ■

Michel Garin
Président

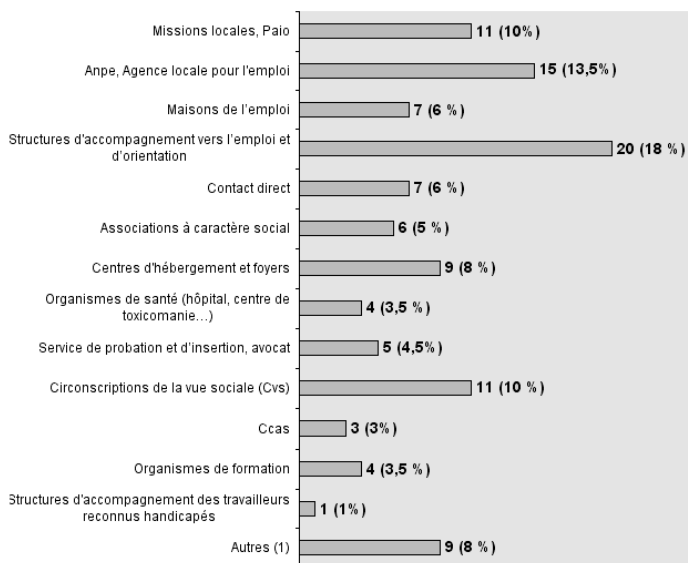
Yann Fradin
Directeur

Sommaire	
	<i>Page</i>
Le bilan d'insertion d'Espaces	4
Le budget d'Espaces • Nouveaux partenariats	7
Nouveaux partenariats/activités	8
Vie associative	9
Vie associative • Nouvelles activités	10
Publications d'Espaces	11
Agenda • Utile	12

Espaces a accueilli 236 personnes en 2004. 111 éco-cantonniers, agents de l'environnement, palefreniers, agents techniques et jardiniers représentant 61 postes de travail en insertion (CES, CEC) ont aménagé et entretenu les espaces naturels du Val de Seine représentant 67 434 heures de travail auxquelles il faut ajouter les 46 438 heures de travail des 30 membres de l'équipe permanente, soit un total de 113 872 heures représentant l'équivalent de 55 emplois à temps plein. Il convient d'ajouter à ce temps 11 114 heures d'activité des 74 participants aux jardins de l'espoir, le temps des 13 stagiaires et le temps des bénévoles.

Les salariés en insertion ont bénéficié de 8 382 heures/personnes de formation et de centaines d'heures d'entretiens individuels réalisés par Starter, le Chep, l'Idemu, le Cez de la Bergerie nationale de Rambouillet et Espaces représentant une moyenne de 135 heures/personne.

L'origine de l'orientation vers Espaces : de l'Anpe aux associations spécialisées



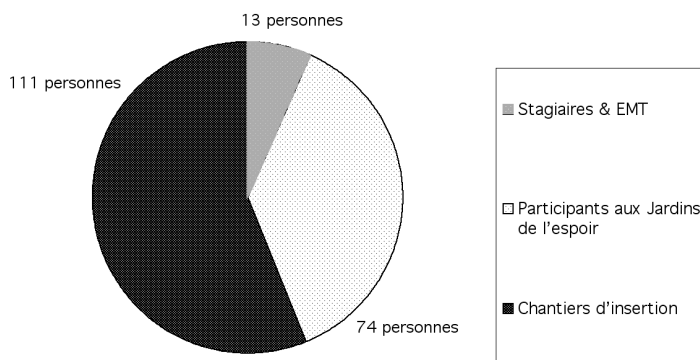
Le nombre de salariés orientés par l'Anpe connaît une baisse significative qui s'amorçait en 2002 (32 % en 2002 contre 17,5 % en 2003) et continue en 2004 avec 13,5 %.

A l'inverse, l'orientation par les associations ou services d'aide à l'emploi passe de 13 % en 2003 à 18 % en 2004. Cette évolution montre que l'Anpe sous-traite fortement l'accompagnement de ces personnes qui ont besoin d'une aide soutenue à des associations et des organismes spécialisés (Aftam, Agir pour l'emploi, jardins, Starter...), l'orientation via les maisons de l'emploi (structures municipales) restant stable.

On observe une augmentation des orientations via les assistantes sociales et les travailleurs d'insertion des Circonscriptions de la vie sociale (Cvs) du Conseil général des Hauts-de-Seine par rapport à 2003, traduisant un partenariat actif qui s'est renforcé dans ce domaine, renouant avec les chiffres antérieurs à 2000.

On constate une légère baisse des personnes embauchées par le biais d'un contact direct, Espaces privilégiant le travail avec les structures partenaires, gage d'un meilleur accompagnement, et de l'aide à la structuration du parcours d'insertion des personnes en situation d'exclusion.

Répartition des personnes accueillies

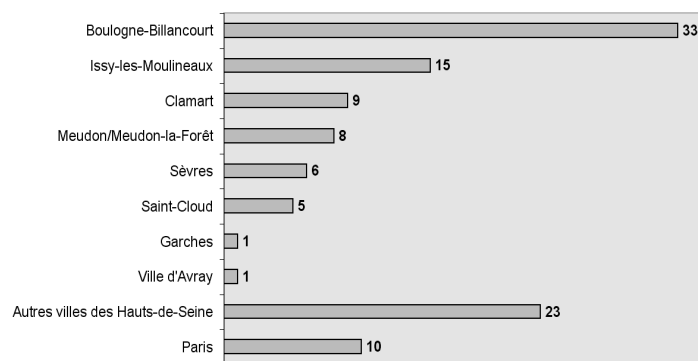


En 2004, Espaces a employé 111 salariés en chantiers d'insertion; on assiste à une relative stabilité (109 salariés en 2003). En effet, le chantier du jardin solidaire de Clamart a pris le relais à partir d'octobre 2004 du chantier des talus ferroviaires qui s'est achevé en juin 2004.

En moyenne, les salariés sont restés plus longtemps sur les chantiers d'insertion d'Espaces en 2004 qu'en 2003 (13 mois contre 12 mois).

Le nombre de participants aux Jardins de l'espoir a considérablement augmenté cette année (47 en 2003 contre 74 en 2004).

Les communes d'origine des personnes en insertion



En 2004, le nombre de Boulognais reste très important sur les chantiers d'insertion (29 %). Il est lié à la taille de la commune et à sa place géographique dans le Val de Seine, mais aussi aux deux chantiers importants qui ont été mis en place avec la Ville et désormais la Communauté d'agglomération Val de Seine sur le territoire de la commune (berges de Seine et entretien des parcs et jardins de la Ville). L'équipe de ce chantier dispose depuis fin 2004 d'un local technique dans Boulogne-Billancourt, rue Castéja (place haute).

Le nombre de Clamartois est en hausse importante en raison du démarrage du Jardin solidaire de Clamart.

Le nombre de Sévriens accueilli est enfin revenu à un niveau "normal" après 4 années très faibles, grâce à la mobilisation importante d'Espaces. L'association est intervenue en 2003 et 2004 auprès de la Ville de Sèvres pour demander qu'un travail partenarial soit relancé sur la commune. Les contacts d'Espaces avec les Cvs de Sèvres et les associations locales ont été redynamisés.

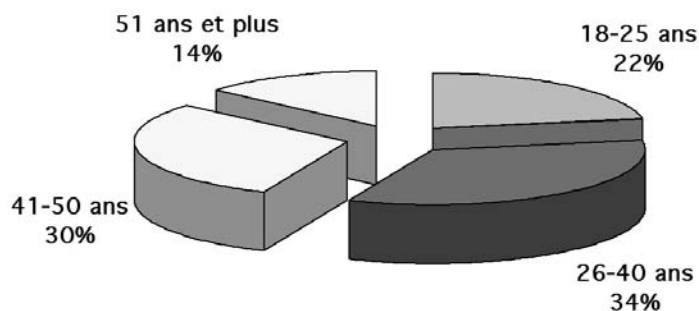
Le nombre de Meudonnais est en baisse. Il convient pour l'avenir de renforcer le partenariat sur Meudon, qui s'est affaibli notamment avec la fermeture du centre d'hébergement d'urgence qui était co-animé par le Secours catholique.

Le nombre de Parisiens est également en baisse en raison de la fin du chantier des talus ferroviaires et de la Petite ceinture d'Auteuil qui s'est arrêté en juin 2004. Espaces n'a plus de chantier à Paris pour le moment.

Le nombre de salariés en insertion venant des autres communes des Hauts-de-Seine continue à baisser pour laisser place à une action de plus grande proximité (Clamart, Sèvres...). Ce taux reste cependant important et illustre le fort partenariat avec le Conseil général des Hauts-de-Seine tant en direction des allocataires du Rmi que des jeunes.

Le nombre de bénévoles des Jardins de l'espoir venant de l'extérieur des Hauts-de-Seine augmente fortement, montrant la nécessité d'un tel lieu d'accueil, d'insertion et de solidarité.

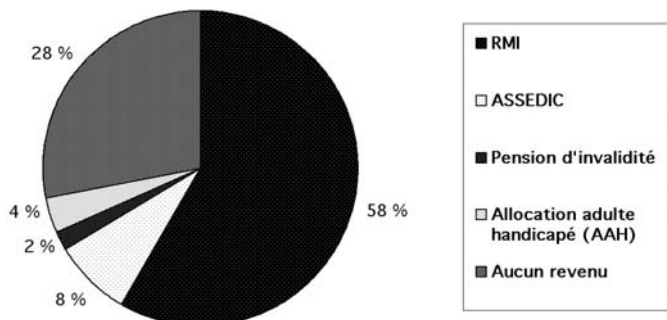
Âges des salariés en insertion accueillis par Espaces



La répartition par âge des salariés en insertion en 2004 a évolué par rapport à 2003. La part des salariés âgés de 18 à 25 ans, qui s'était stabilisée de 2002 à 2003, a diminué (3 %). Quantitativement, les 26-40 ans et les 41-50 ans sont presque égaux (34 % et 30 %). La proportion de personnes âgées de 41 à 50 ans a très largement augmenté (de 18 % en 2003 à 30 % en 2004) et le taux des 26-40 ans a beaucoup baissé (de 49 % en 2003 à 34 % en 2004).

Après 10 ans de stabilité, la moyenne d'âge augmente en conséquence, passant de 34 à 37 ans.

Le revenu des salariés en insertion avant leur entrée à Espaces



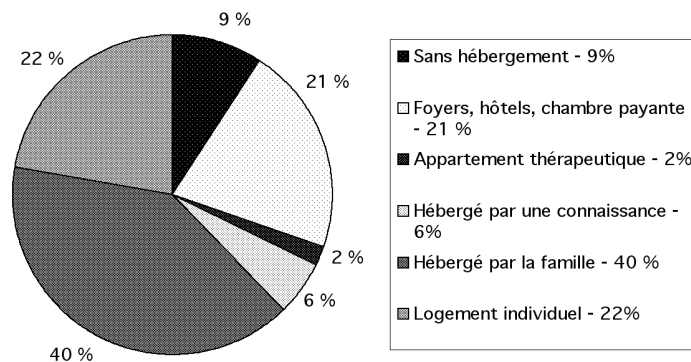
Le nombre d'allocataires du Rmi (60 %) et des personnes sans revenu (qui passe de près d'1/3 à un peu plus de 1/4) reste dans les mêmes proportions que les précédentes années avec cependant une légère baisse. Espaces est conventionnée avec les conseils généraux des Hauts-de-Seine et de Paris pour l'accueil des allocataires du Rmi.

Le nombre de personnes sans revenu avant leur entrée à Espaces recouvre différentes populations : jeunes, immigrés, conjoint d'une personne travaillant, personnes sous main de justice, ou encore quelques personnes ne connaissant pas leurs droits. Espaces est conventionnée par le *Conseil général des Hauts-de-Seine* et le *Conseil régional d'Île-de-France* (sous réserve de continuation en 2005) pour l'insertion des jeunes et par la *Direction départementale des affaires sanitaires et sociales des Hauts-de-Seine* pour l'accueil des personnes en grande précarité.

On constate en contrepartie une légère remontée du nombre de bénéficiaires des allocations *Assedic* de 3,5 % à 8 % revenant ainsi au chiffre de 2002 (7 %), interrompant une baisse continue depuis 10 ans.

La situation du logement des salariés en insertion à leur entrée à Espaces

Le nombre de salariés sans domicile fixe augmente à nouveau en 2004, pour la quatrième année consécutive. Il est passé de 1 % en 2001, 3 % en 2002, 7,5 % en 2003 à 11,5 % en 2004, concernant pas moins de 10 personnes... qui travaillent. On dépasse ainsi largement



le taux des années 1997-1998 (6 à 8 %). Cette évolution est très préoccupante, elle révèle encore une fois une précarisation inacceptable des conditions de vie et de travail.

Le nombre de salariés ayant des difficultés d'hébergement ou de logement reste stable (78 %), mais à un taux extrêmement élevé. Là encore, l'on se rapproche des taux des années 1997-1999 (80 à 90 % de salariés mal logés), après des années 2000-2001 un petit peu moins difficiles (73-71 %). Cette situation est en quelque sorte une photographie de ce qui se passe au niveau de la région. Des solutions proviendront notamment de décisions politiques indispensables et urgentes, passant par la création de logements sociaux et très sociaux, et la création d'emplois.

L'action d'Espaces pour participer à l'amélioration des conditions de logement social dans le Val de Seine

Les problèmes d'hébergement et encore plus ceux de logement sont intolérables et sont un véritable frein pour une insertion professionnelle, alors que la plupart des bailleurs sociaux et privés demandent des garanties telles qu'un salaire au moins supérieur au Smic, un contrat à durée indéterminée etc. Comment rompre ce cercle vicieux où la précarité en matière de logement et d'hébergement amène des conditions défavorables pour entamer un itinéraire professionnel, ce qui alimente une précarité de l'emploi et financière ? Par ailleurs le manque de logements Hlm dans l'ensemble des villes et plus particulièrement à Boulogne-Billancourt, qui essaye de rattraper un grand retard dans ce domaine, mais aussi à Saint-Cloud et à Garches, et le faible nombre de logements sociaux qui se libèrent accentue les difficultés et oblige à réfléchir à de nouvelles actions.

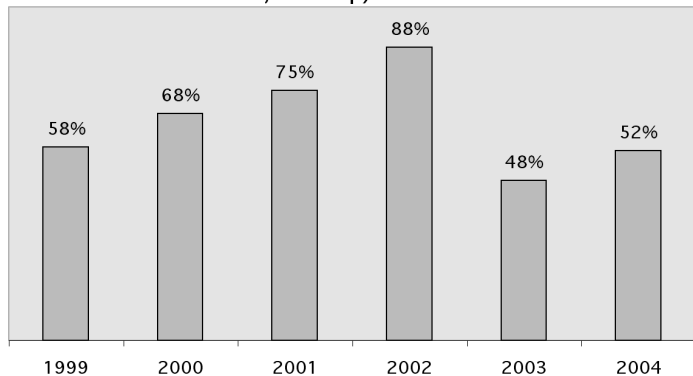
C'est dans ce cadre qu'Espaces intervient avec les moyens dont l'association dispose. Le Bureau d'Espaces du 5 novembre 2003, suite aux questions soulevées à plusieurs reprises par les adhérents lors de l'Assemblée générale d'Espaces et par l'équipe permanente, a souhaité que l'association renforce autant qu'elle le peut son action dans ce domaine.

Espaces intervient, avec ses moyens, à chaque fois que l'occasion se présente et que la situation le nécessite, sur la question du mal-logement de la façon suivante :

- ▶ Appui aux demandes de logement des salariés en insertion.
- ▶ Interpellation des pouvoirs publics (maire, préfet, bailleur...) sur tel ou tel cas individuel d'un salarié. Cela a régulièrement des effets positifs en accélérant le dossier de logement.
- ▶ Participation régulière au Comité de suivi de la *Maison de la Colline*, foyer d'hébergement communal de Sèvres.
- ▶ Dans les avis que l'Association émet sur les projets d'aménagement, elle insiste sur l'impérieuse nécessité de construction de logements sociaux et très sociaux dans les communes du Val de Seine, et demande de créer de "pensions de famille" ou "maisons relais" (Projets à Boulogne-Billancourt et Sèvres qu'il convient d'accélérer), et d'un Centre d'hébergement et de réadaptation sociale (Chrs) dans le Val de Seine.
- ▶ Rappel dans les nombreuses instances et réunions de concertation de ce problème.
- ▶ Au sein de la *Fnars*, sa fédération, Espaces suit particulièrement ces questions de logement.

La santé des salariés en insertion : moins de problèmes, mais révélateurs du chômage

Proportion des salariés en insertion ayant des problèmes de santé (problèmes physiques, psychologiques, alcoolémie, toxicomanie, handicap) de 1999 à 2004



Par rapport à 2003, le nombre de personnes ayant des problèmes de santé est stabilisé. Ces chiffres, en baisse par rapport aux précédentes années, peuvent s'expliquer paradoxalement comme pour d'autres statistiques de cette année par la dégradation de la situation économique qui fait qu'Espaces a accueilli en 2004 des personnes ayant un peu moins de handicaps sociaux. Ceci explique aussi le fait que ces personnes sont en moyenne restées moins longtemps à Espaces.

L'action d'Espaces en matière de santé, le travail du médecin

L'objectif de l'action santé d'Espaces est la prise en compte et en charge de leurs problèmes de santé par les salariés en insertion eux-mêmes.

Le médecin psychanalyste de l'association intervient à raison de 7 heures 30 par semaine, à tour de rôle sur les différents chantiers. Il assure les vaccinations et une permanence dans les locaux de l'association à raison d'une fois par semaine.

Le médecin agit auprès des salariés en insertion dans une relation individuelle par un entretien d'entrée afin d'explorer les troubles comportementaux, d'éventuels troubles somatiques et psychologiques. A partir de ce diagnostic, le médecin :

- oriente systématiquement vers un centre de bilan de santé,
- informe et oriente vers les différents centres de soins adaptés à la demande.

Le médecin rencontre et dialogue avec les salariés sur leur lieu de travail en utilisant la dynamique créée par le retour à une activité rémunérée et en s'appuyant sur les synergies engendrées par le travail en équipe.

Espaces et différents services de l'hôpital Corentin Celton travaillent ensemble :

- Le service alcoologie ;
- L'hôpital de jour de psychiatrie avec qui un nouveau partenariat s'est engagé en 2004.

La Mutuelle santé. Les salariés en CEC ne bénéficient plus de la Cmu, dépassant de peu le seuil de revenus. Aussi Espaces a mis en place avec sa mutuelle l'Union des mutuelles cogérées (Umc), la mutuelle d'entreprise, une convention sur la base de l'accord entre la mutuelle et l'Union régionales des entreprises d'insertion d'Ile-de-France (Urei). Aussi les salariés en CEC bénéficient-ils de la mutuelle d'entreprise (Umc), leur permettant de rejoindre petit à petit le droit commun.

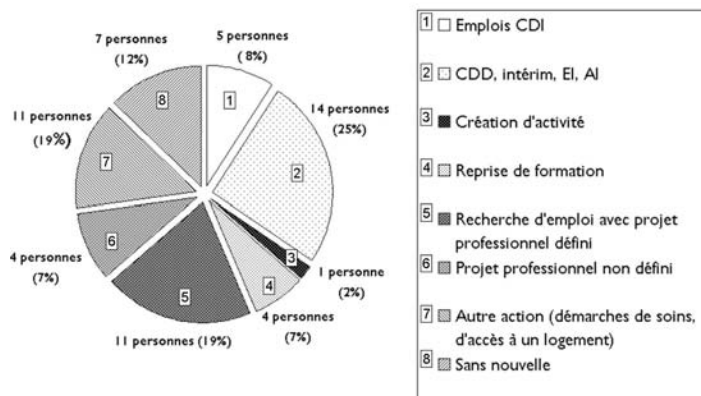
Les sorties vers l'emploi et la formation à l'issue d'un contrat avec Espaces

Un meilleur taux d'accès à des emplois en CDI en 2004 est à souligner, sachant qu'Espaces y joue un rôle important, puisque 2 postes en insertion sont transformés en emplois permanents au sein de l'association.

On constate à l'inverse un des plus faibles taux d'accès à la formation depuis 10 ans (11 à 20 % d'habitude). Il faudra poursuivre la sensibilisation des salariés à cet enjeu. Cependant, cela peut être dû à la baisse en 2004 de l'offre de Stages d'insertion et de formation à l'emploi (SIFE) qui étaient financés par l'Etat, et qui sont désormais supprimés. Ils laissent la place à beaucoup de projets innovants adaptés aux personnes en insertion que l'on ne retrouve pas dans la rigidité des stages qualifiants proposés par le Conseil régional d'Ile-de-France ou le Conseil général des Hauts-de-Seine, sachant que cela devrait évoluer à partir de 2006.

Le nombre de salariés ayant un projet professionnel établi mais sans emploi à la sortie d'Espaces baisse en 2004, ce qui est une bonne chose, l'accès à l'emploi en CDD ou CDI ayant été plus fort qu'en 2003.

Au global, le taux de sorties positives sur le plan emploi/formation reste stable en 2004 et loin d'être négligeable (61 %) mais cependant assez faible, au niveau le plus bas (autour de 60%) qu'Espaces connaît depuis 10 ans pendant les périodes de crise (fin des années 90 et depuis 2003). Ce faible taux est lié au marché du travail et aux difficultés sociales des salariés concernés. Les personnes en situation de précarité sont victimes de ce retour aux années de crise après les années de croissance liées à la politique de relance des années 2000-2001.



En 2004, ESPACES a été financée par :

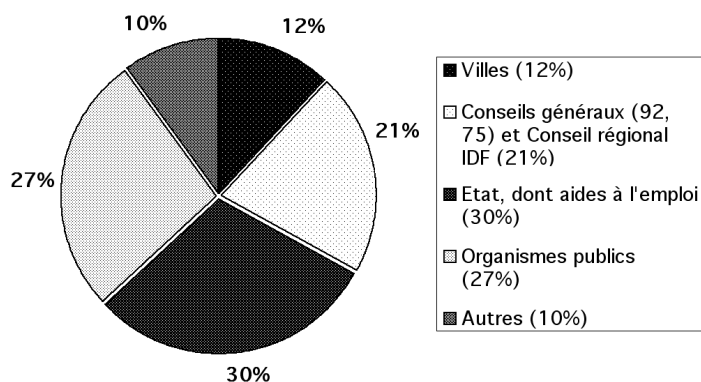
Conseil régional d'Ile-de-France • Conseil général des Hauts-de-Seine • Conseil général de Paris • Ville de Boulogne-Billancourt • Ville de Clamart • Ville d'Issy-les-Moulineaux • Ville de Marnes-la-Coquette • Ville de Meudon • Ville de Puteaux • Ville de Saint-Cloud • Ville de Sèvres • Ville de Ville d'Avray • Ccas de Garches • Ccas de Meudon • Ddtefp Hauts-de-Seine • Diren Ile-de-France • Ddass Hauts-de-Seine • Ministère de la Justice • Agence de l'eau Seine-Normandie • Agefiph • Fonds social européen • Centre des monuments nationaux • Direction Paris Saint-Lazare de la Sncf • Réseau ferré de France • Port autonome de Paris • Syctom • Caisse d'épargne Ile-de-France Ouest • Fondation Nature et découvertes • Gaz de France • Groupe Ford • Fonjep • Fédération nationale des associations de réinsertion sociale (Fnars) • Fédération nationale des maisons des potes (Fnmdp) • L'Estran • Solidarités nouvelles face au chômage (Snc) • Idemu (Tee).

L'accroissement du budget constaté entre 2002 et 2003 continue en 2004 (32 % d'augmentation) : un écart de 544 907 € est à noter entre 2003 et 2004, le budget 2004 étant de 2 262 705 €. La répartition de l'origine des financements d'Espaces évolue profondément d'année en année.

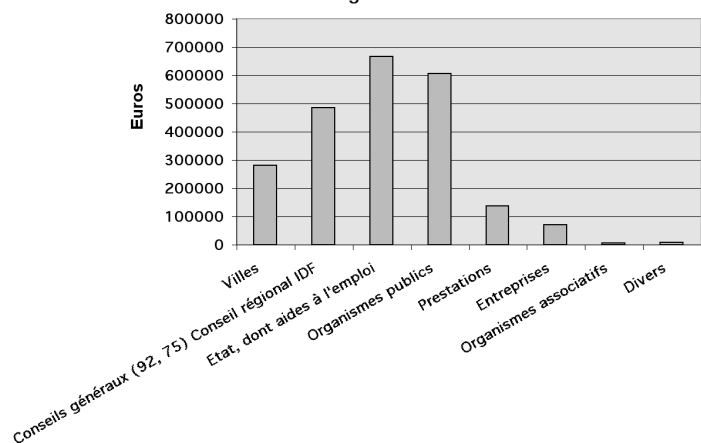
On observe en 2004 (comme en 2003) un recul de la part des financements de l'Etat, avec le retrait progressif de la prise en charge par la *Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Ddtefp)* des contrats aidés. Ce retrait est toutefois contrebalancé par le soutien accru du *Conseil régional d'Ile-de-France*, et surtout par l'évolution du financement des organismes et établissements publics. On remarque notamment l'*Agence de l'eau Seine-Normandie*, avec laquelle Espaces a signé une convention pluriannuelle et établi en place un important partenariat.

Les villes des Hauts-de-Seine partenaires d'Espaces et le *Conseil général des Hauts-de-Seine* renforcent encore leur soutien en 2004. Enfin, les partenariats en direction des entreprises se renforcent légèrement.

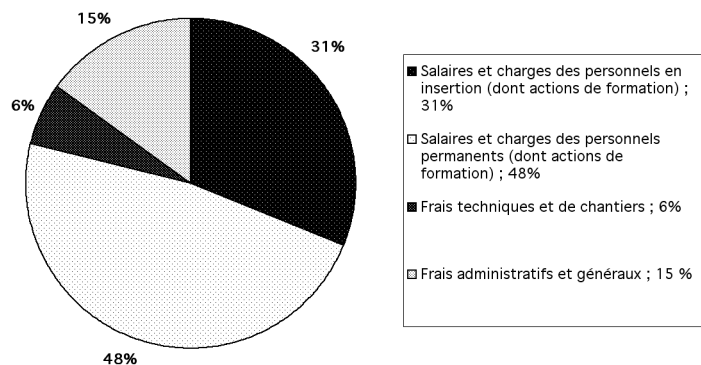
2004 - Répartition des financements d'Espaces



2004 - L'origine des financements



2004 - Les charges d'Espaces



La gestion écologique des ports de Meudon et Sèvres

En 2004, Espaces s'est vue à nouveau confier de la part de l'Agence portuaire centrale du Port autonome de Paris (PAP) l'entretien du Port de Sèvres comme cela fut déjà le cas de 1997 à 1998 avant la construction du bassin de rétention des eaux du ru de Marivel. Espaces entretient également le site du Port du Bas-Meudon qui s'étend de la limite d'Issy-les-Moulineaux et de Meudon à 50 mètres en amont du pont Renault-Seibert pour le compte du PAP depuis de nombreuses années.

Dans le cadre de ce partenariat, Espaces a réalisé en 2004 le travail indispensable de gestion et d'entretien des ports de Meudon et Sèvres, et pour ce faire :

1. Au Port de Sèvres

- ▶ Ramassage hebdomadaire des déchets ou bi-hebdomadaire si les conditions l'exigent, notamment l'été,
- ▶ Regroupement des encombrants déposés sauvagement avant évacuation par les services municipaux,
- ▶ Tonte régulière des bordures des allées sur une bande de 1 mètre de large ainsi que des espaces de repos,
- ▶ Fauche trisannuelle des autres secteurs herbacés afin de laisser des zones refuge pour la flore et la micro-faune,
- ▶ Fauche partielle annuelle en dehors des périodes de floraison et de reproduction de la frange d'accès coté fleuve,
- ▶ Taille des arbres et bêchage des massifs,
- ▶ Envoi de photos des dépôts sauvages au Port Autonome de Paris.

2. Au Port du Bas-Meudon

- ▶ Ramassage hebdomadaire des déchets ou bi-hebdomadaire si les conditions l'exigent, notamment l'été,
 - ▶ Regroupement des encombrants déposés sauvagement avant évacuation par les services municipaux,
 - ▶ Nettoyage de la marche de contre-halage, enlèvement des boues et limons après chaque crue,
 - ▶ Fauche bisannuelle du talus compris entre le garde-corps et le pied de berge afin de respecter les cycles vitaux de la faune et de la flore,
 - ▶ 8 fauches annuelles des espaces herbés de la place Charles Bergeyre gérés de façon plus intensive, à l'exception de la zone la plus éloignée du passage qui n'est fauchée qu'une fois par an et en période automnale,
 - ▶ Taille de mise en forme et d'entretien en hiver des éléments ligneux arborés et arbustifs.
 - ▶ Entretien du jardin des cinq sens situé à proximité de la place Charles Bergeyre grâce à un partenariat avec la Ville de Meudon et Gaz de France,
 - ▶ Envoi de photos de privatisation des berges par certaines péniches
- Espaces réalise également un travail de veille écologique afin de compléter l'ensemble des efforts menés relativement à l'ouverture au public et au maintien de la qualité écologique des ports de Sèvres et du Bas-Meudon. ■

Sophie Broussaud



Le port de Sèvres après la fauche annuelle.

Espaces agréée Entreprise solidaire

Par courrier en date du 21 février 2005, la Préfecture des Hauts-de-Seine a accordé à Espaces, pour une durée de 5 ans, l'agrément "entreprise solidaire" au sens de l'article L. 443-3-1 du Code du travail et du décret du 23 avril 2003 qui fait référence à la loi du 20 février 2001 sur l'épargne salariale.

Cet article prévoit que les entreprises solidaires sont les entreprises dont les titres de capital ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé et qui :

- ▶ soit emploi des salariés dont au moins un tiers relèvent d'un ou plusieurs des cas suivants :
 - salariés dont les contrats de travail relèvent du programme nouveaux services emplois jeunes ;
 - salariés pouvant invoquer une décision les classant dans la catégorie correspondant aux handicaps graves ou les déclarant relever soit d'un atelier protégé, soit d'un centre d'aide par le travail ;
 - salariés demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires du Rmi, travailleurs handicapés, bénéficiaires de l'ASS, femmes isolées avec charges de famille, bénéficiaires de l'allocation de veuvage, Français ayant perdu leur emploi à l'étranger, personnes âgées de plus de cinquante ans.
- ▶ soit sont constituées sous forme d'associations, de coopératives, de mutuelles, d'institutions de prévoyance ou de sociétés dont les dirigeants sont élus directement par les salariés, les adhérents ou les sociétaires, à condition que l'ensemble des sommes perçues de l'entreprise par l'un de ceux-ci, à l'exception des remboursements de frais dûment justifiés, n'exède pas, au titre de l'année pour un emploi à temps complet, quarante-huit fois la rémunération mensuelle perçue par un salarié à temps plein sur la base du salaire minimum de croissance.

Cet agrément ne détermine pas l'attribution d'un financement mais constitue une reconnaissance délivrée à quelques entreprises solidaires des Hauts-de-Seine. ■

Clotilde Hubert

Les jardins du chemin des Vignes à Issy-les-Moulineaux

Après l'inventaire faune/flore réalisé en 2003, une équipe d'éco-cantonniers d'Espaces a réalisé début 2004 un premier nettoyage écologique du site ; le travail a consisté à enlever les encombrants, une dalle, des clématites, des souches, stocker les objets pouvant être réutilisés sur le jardin, faucher, arracher des végétaux, nettoyer les vignes.

L'association a ensuite procédé à la délimitation et au signalage de zones amiantées qui ont été dépolluées par une entreprise spécialisée.

En mai et juin 2004, l'équipe a effectué un nettoyage du talus ferroviaire aux abords du chemin des Vignes.

Le 16 mai, Espaces a organisé dans le cadre des Printemps d'Issy une visite du site qui a remporté un vif succès. ■



Entretien au chemin des Vignes.

Deux projets phares de l'unité Jardins solidaires d'Espaces en 2004

Le Jardin solidaire de Clamart

Suite à l'étude sur l'opportunité et la faisabilité d'un jardin solidaire que la Ville de Clamart avait commandé à Espaces en juillet 2003 (cf. L'écho-cantonnier n° 18, juin 2004 p. 14), le jardin fut lancé en septembre 2004. Isabelle Trinité, encadrante-animatrice, est arrivée fin août 2004 à l'association. Le recrutement des jardiniers en insertion s'est déroulé en août et septembre 2004, et le chantier de démolition de la maison qui était sur le terrain a démarré début octobre. L'équipe de 5 jardiniers a ensuite commencé le réaménagement du terrain : défrichage, plantations, création de jardinières... Le jardin a été inauguré le 26 novembre 2004 en présence de Philippe Kaltbach, maire de Clamart et conseiller régional d'Ile-de-France, d'Isabelle Chabran, maire-adjointe de Clamart chargée de la vie associative, de Michel Garin, président d'Espaces, d'André Weil, trésorier d'Espaces et clamartois, de Vincent Gazeilles, conseiller général et de nombreuses personnes de la Ville de Clamart et de l'ensemble de l'équipe du Jardin solidaire.



Le site du Jardin solidaire avant le début des travaux en septembre 2004.

Le jardin éphémère des 5 sens

En avril 2004, Espaces a participé aux 100 ans de la Foire de Paris en réalisant, en partenariat avec Gaz de France et la société d'Home productions, un **jardin éphémère des 5 sens**, dédié à la nature et au jardin (cf. L'écho-cantonnier n° 18 p. 14). D'home productions se chargea d'animer le lieu, de donner des interviews sur ces thèmes, et Espaces d'aménager le jardin de 64 m². Ce jardin a eu un vif succès durant les 10 jours de la Foire de Paris et a conduit Gaz de France et Espaces à renouveler leur partenariat et à reconduire le projet.



Le jardin a donc eu une nouvelle naissance sur les berges de Seine de Meudon, il a pris place sur une friche industrielle. Espaces a décidé de conserver l'aspect sauvage du site en le faisant cohabiter avec des jardinières de bois tressés et de pierres, en créant une mare, en développant le principe du jardin réalisé à la Foire de Paris et en l'adaptant à l'endroit choisi. ■

Tressage de saules pour délimiter le Jardin éphémère des 5 sens.

Une vie associative riche et diversifiée

On note entre 2003 et 2004 une forte progression d'adhérents, qui est liée en partie à la vente de bois dans le cadre du chantier d'insertion au Domaine national de Saint-Cloud. D'anciens éco-cantonniers adhèrent à l'association. 70 % des adhérents habitent le Val de Seine, territoire sur lequel intervient Espaces.

L'assemblée générale annuelle

Les adhérents ont chaque année la possibilité de débattre sur les orientations et les activités d'Espaces dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle. Après l'**Assemblée générale du 27 mai 2004** (35 participants), une réunion animée par André Weil, administrateur, a été l'occasion d'un débat autour du Rmi et du Rma avec des intervenants de la Fnars et de Snc.

Le Conseil d'administration

Le conseil d'administration a évolué en 2004. Deux nouveaux administrateurs, Marc Méry et Jacques Saussier, sont entrés au Conseil d'administration lors de l'assemblée générale de 2004.

Le Bureau

Le Conseil d'administration élit le Bureau de l'association. **En 2004, le Bureau s'est réuni 8 fois et a évolué à deux reprises :**

- en février 2004, Michel Garin est devenu président, tandis que Roseline Desgroux quittait le bureau et Joël Satre Buisson devenait trésorier.
- en septembre 2004, suite à la démission de Anne-Claire Gadenne qui a rejoint l'équipe permanente, André Weil est entré au bureau.



Repas de Noël 2004 pour tous les salariés de l'association à l'Espace Ozanam de Boulogne-Billancourt.

Les activités menées par les adhérents

Ceux des adhérents qui en ont la volonté et la possibilité peuvent se montrer actifs :

► **en ayant une action bénévole régulière au sein de l'association**, notamment autour du groupe "Vivent les étangs" (étangs de Villebon et Meudon) animé par **André Berland**.

► **en participant à l'une des activités proposées dans le document "Agir avec votre association"**, élaboré en 2003 pour renseigner rapidement tous les adhérents cherchant à s'investir dans l'association. Plusieurs activités leur sont proposées :

- Le groupe "**Vivent les étangs**".
- Le groupe "**Organisation d'événements**"; aide à la création de tracts, de panneaux, à l'information du site Internet, à la décoration des stands...
- Le groupe "**Repas du mardi**". Les salariés en insertion se retrouvent chaque mardi midi à l'occasion d'un repas confectionné par l'animateur de l'atelier "Temps libre" à qui les adhérents peuvent donner un coup de main.
- Le groupe "**Topo-guides**". Deux topo-guides ont déjà été réalisés (parc de l'île Saint-Germain, Coteau du Domaine national de Saint-Cloud). Plusieurs sont en "chantier" : les étangs de Meudon, le parcours des coteaux et des parcs de Meudon à Issy-les-Moulineaux en passant par Sèvres, un parcours à Villeneuve-l'Étang dans le Domaine national de Saint-Cloud en collaboration avec des adhérents d'une association de protection de l'environnement adhérente d'Espaces et située à Garches (Asève).

Le *Centre du volontariat* de Boulogne-Billancourt est entré en contact avec Espaces courant 2004, et assure un relais entre l'association et les bénévoles désireux de répondre à ses besoins.

Les animations s'adressant aux adhérents

Depuis 2003, les adhérents ont la possibilité de découvrir leur association à travers deux types de rencontres :

► **une matinée sur le thème "Mieux comprendre Espaces pour mieux participer"**. Administrateurs et de salariés permanents font une présentation de l'association suivie d'une visite sur un chantier.

► **des visites "Découverte de la vie des chantiers"**. Les adhérents ont visité le chantier des espaces naturels sensibles sur le talus des Milons, les Jardins de l'espoir, où la présentation a été suivie d'un barbecue offert par Espaces, et une visite sur les berges de Seine.

Par ailleurs, les adhérents sont informés régulièrement sur les réalisations et les évolutions de l'Association :

► **Par l'envoi de l'agenda des manifestations.**

► **Par la diffusion du journal de l'association L'écho-cantonnier.**

► **Par l'invitation à des réunions de concertation.** En 2003, Espaces a organisé les réunions suivantes :

• "**Avant-projet du schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges**" du Conseil général des Hauts-de-Seine. Visite de l'exposition organisée par Espaces, suivie d'un débat, le 29 janvier 2004. Dans le cadre de la concertation préalable à la publication du schéma.

• "**Projet de PLU de la Ville d'Issy-les-Moulineaux**". Visite de l'exposition "Demain, vu d'Issy. Phase 2: le projet d'aménagement et de développement durable" en novembre 2004, suivie d'un débat, dans le cadre de la concertation préalable à l'enquête publique. ■

Animations

L'association Espaces souhaite depuis sa création faire découvrir au grand public ses activités de gestion et d'entretien des espaces naturels dans le Val de Seine. C'est une volonté de reconnaissance du travail effectué par les éco-cantonniers et aussi un désir pour les membres de l'association de partager leur passion pour la nature, et de sensibiliser les habitants du Val de Seine à leur environnement de proximité.

En 2004, Espaces a animé **44 actions d'information**, de vulgarisation et d'animations. **3605 personnes** (dont 3484 adultes et 121 jeunes) ont participé à ces animations: visites-découvertes d'un ou de plusieurs chantiers, opération de nettoyage, 16 stands d'informations sur les activités de l'association dans les forums associatifs, salons, fêtes, forums de l'emploi... ■



Fête de l'environnement sur l'île de Puteaux en juin 2004.



Opération « Nettoyons la nature » au Domaine national de Saint-Cloud en octobre 2004.

Adhérents : pour les animations, contacter Claire Dubos, coordinatrice médiatrice de la vie associative. Tél. : 01 55 64 13 40
Mél : developpement.communication@association-espaces.org

Vivent les étangs

Porté par des adhérents d'Espaces, ce projet soutenu par l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Ville de Meudon, vise à "Découvrir et favoriser la biodiversité des étangs de Meudon et de Villebon". Le projet est entré dans sa quatrième année.

Mené exclusivement par des bénévoles, c'est un chantier qui se situe bien dans la lignée des projets d'Espaces qui tous ont rapport avec la préservation ou l'extension des milieux naturels en ville ou à ses abords.

Toute l'équipe se trouve puissamment encouragée par l'attribution du trophée 2004 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie dans la catégorie "Education à l'environnement". L'aide financière associée permet à l'équipe de s'équiper en matériel approprié pour ses recherches et pour l'information du public.

En 2004, l'équipe, constituée d'une quinzaine de bénévoles, a concentré ses efforts sur l'étude de la qualité de l'eau des étangs, à travers la connaissance de ses populations d'invertébrés aquatiques. L'acquisition du matériel de récolte et d'observation a été rendue possible par un financement de la Fondation Nature et Découvertes.

Fin 2004, et début 2005, le groupe a commencé une exploration systématique des vestiges du réseau de rigoles (voir photo ci-dessous) qui sillonnait autrefois la forêt de Meudon et contribuait à l'alimentation des bassins et jets d'eau du domaine royal de Meudon. En collaboration avec l'association Arhyme dont Espaces est adhérente, Espaces a proposé d'en restaurer quelques petits tronçons pour mettre en valeur ce patrimoine historique et évaluer la faisabilité d'une remise en état partielle.

L'activité de l'équipe de bénévoles ne s'est pas limitée à l'étude de la qualité de l'eau. Bien d'autres actions ont été entreprises, entre autres :

- **Le suivi, pour la quatrième année consécutive de la migration nuptiale des amphibiens début mars.** Ce travail confirme qu'environ 300 à 400 crapauds communs (bufo bufo) et quelques grenouilles rousses (rana temporaria) viennent se reproduire dans les étangs, il n'y a donc pas d'évolution spectaculaire.
- **La réalisation de quelques clôtures de végétalisation sur l'étang de Meudon.** Ces clôtures ont pour but d'empêcher les canards et les foulques, présents en trop grand nombre, de consommer les jeunes pousses de plantes héliophytes et ainsi de favoriser la recolonisation de quelques zones par des typhas et des joncs des tonneliers.
- **La création d'un mini-barrage,** pour arrêter les grandes quantités de feuilles qui viennent s'accumuler à la queue de l'étang de Meudon et contribuent en pourrissant à son eutrophisation.
- **La poursuite de l'information et la sensibilisation du public** par le renouvellement des panneaux d'information disposés autour des étangs. Le financement de la Fondation Nature et Découvertes, cité plus haut, a permis également de renouveler les supports de panneaux par du matériel plus solide et plus apte à être déplacé fréquemment.
- **La sensibilisation des enfants** par l'organisation conjointe avec la Maison de la Nature de Meudon d'animations autour des amphibiens à l'école Jean Monnet, la participation à l'animation de la journée mondiale des zones humides et l'organisation d'une opération de nettoyage autour des étangs pour une classe de CM1 de l'école Ferdinand Buisson. Pour cette classe l'opération de nettoyage sera suivie bientôt d'une animation sur le thème de la qualité de l'eau.
- **La protection en urgence, d'une station de pétasites,** menacée par le piétinement et le passage répété de VTT.

Le travail se poursuit donc activement autour de ce projet, grâce à l'action d'un noyau de bénévoles, appuyés occasionnellement par de nombreux adhérents sympathisants. ■

Claire Dubos



Exploration du réseau de rigoles par des bénévoles.

La nouvelle unité eau, issue du partenariat avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie

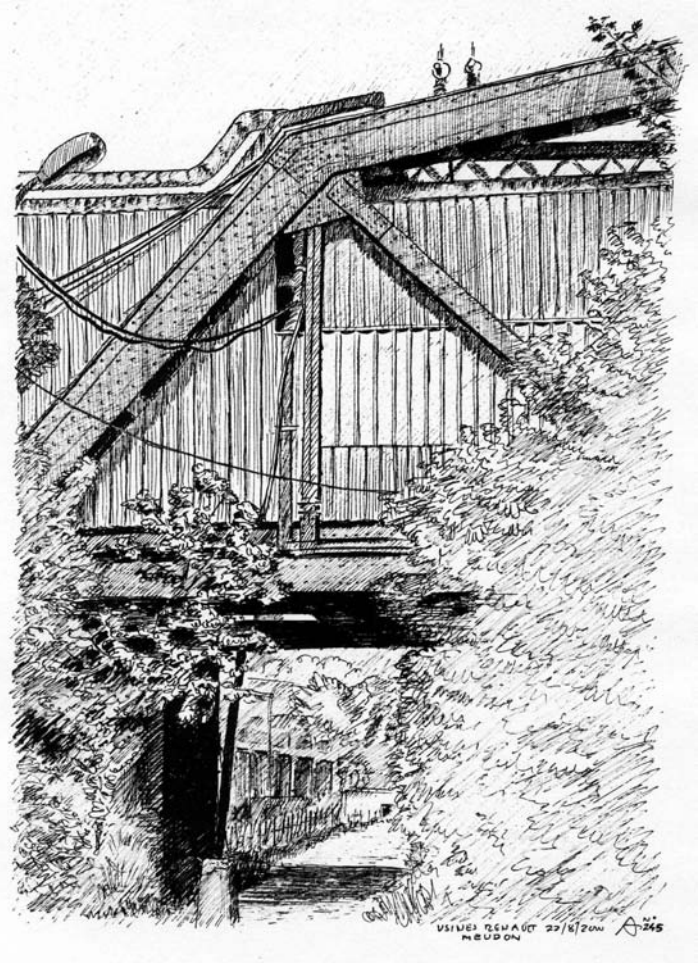
Depuis juillet 2003, l'Agence de l'eau Seine-Normandie cofinance les actions de valorisation écologique des milieux aquatiques et humides développées par Espaces. Ainsi, les chantiers d'Espaces sur les berges de Seine, dans le Domaine national de Saint-Cloud, du ru des Viris à Saint-Cloud, de même que le chantier de bénévoles du groupe "Vivent les étangs de Meudon" ont ajouté l'Agence à leurs partenaires d'origine.

Cela permet à Espaces de renforcer son travail de mise en valeur et de réhabilitation des espaces liés à l'eau – fleuve, rus, étangs, mares – et de contribuer ainsi à l'effort européen de retour au bon état des eaux et des milieux aquatiques à l'horizon 2015. Cette démarche engagée par les pays de l'Union européenne (directive européenne de décembre 2000) fait de la question de l'eau une politique de développement durable, basée sur la recherche de résultats environnementaux, socio-économiques et la participation du public.

Parallèlement, l'Agence de l'eau Seine-Normandie soutient les missions de veille écologique et de communication/animation assumées par Espaces autour des milieux humides. La sensibilisation du public, des élus et différents acteurs locaux aux enjeux de la politique de gestion de l'eau et des milieux naturels associés, et à l'urgence de la mettre en œuvre est une préoccupation prioritaire (cf. L'Echo-cantonnier n°20 p 26).

Créée en septembre 2004, l'unité eau est composée d'une responsable d'unité et d'une chargée de mission. Cette unité effectue le suivi de la convention qu'Espaces a passé avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie concernant la valorisation écologique des milieux aquatiques et humides. ■

CD



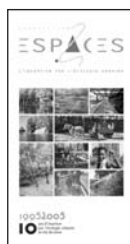
Dessin d'Alain Garnier, adhérent forestois d'Espaces, représentant le pont Seibert, chemin de halage à Meudon.



1 ► « Un parcours dans le parc de l'île Saint-Germain » vous propose de découvrir les « jardins imprévus » de ce parc aux portes de Paris.



2 ► « Un parcours dans le parc de Saint-Cloud » vous propose de découvrir le coteau du parc sous un angle naturaliste.
3^e édition - Augmentée, 36 pages, couv. couleur



13 ► « 1995-2005, 10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine » Livre de photographies sur les 10 ans d'Espaces.
60 pages couleur

15 ► Tee-shirt issu du commerce équitable, en coton biologique, réalisé par Ethos
20 € pour les non-adhérents
12 € pour les adhérents
10 € pour les chômeurs, rmistes et étudiants



Devant : logo d'Espaces



Derrière : carte du Val de Seine

3 ► « L'aménagement écologique des espaces urbains au cœur de l'Île-de-France », actes de la journée d'étude tenue par Espaces le 29 juin 1999.
Une grande partie est consacrée aux techniques de génie végétal



4 ► « Comment préserver et mettre en valeur un site naturel, développer des actions d'insertion professionnelle dans le cadre d'un grand chantier de construction d'intérêt général? (Berges de Seine - Isséane) », actes de la table ronde du 3 juin 2003.



5/6/7/8/9 ► 3 promenades à la découverte de la flore et de la faune du Val de Seine, à Saint-Cloud, Boulogne-Billancourt et l'île de Puteaux; un dépliant sur les Jardins de l'espoir; un dépliant sur le chantier bénévole « Vivent les étangs ».

10/11 ► Plaquette-carte de présentation de l'association; Projet associatif d'Espaces.



12 ► « Rapport d'activités 2004 » présenté lors de l'assemblée générale 2005.
Les adhérents peuvent venir le chercher gratuitement au siège de l'association ou commander un exemplaire contre 3 €. Il a été envoyé aux partenaires financiers d'Espaces. Des exemplaires supplémentaires sont disponibles.



Je désire adhérer à l'association ESPACES

je verse la somme de:
 8 € – cotisation simple
 16 € ou plus – cotisation de soutien

Je désire faire un don à l'association ESPACES

je verse la somme de:
 16 € 32 € 48 € 100 € ou plus, pour laquelle je recevrai un reçu fiscal (somme déductible à hauteur de 60 % des impôts dans la limite de 20 % du revenu imposable)

Je désire commander:

- Topo-guide**
 - 1 Topo-guide du parc de l'île Saint-Germain 3,00 €
 - 2 Topo-guide du parc de Saint-Cloud 4,00 €
- Actes**
 - 3 Actes du colloque « L'aménagement écologique des espaces urbains » 8,00 €
 - 4 Actes de la table ronde du 3 juin 2003 2,00 €
- Dépliants**
 - 5 Dépliant Talus de Saint-Cloud du T2 Gratuit
 - 6 Dépliant des berges de l'île de Puteaux Gratuit
 - 7 Carte-dépliant des berges de Boulogne-Billancourt Gratuit
 - 8 Dépliant des Jardins de l'espoir Gratuit
 - 9 Dépliant « Vivent les étangs » Gratuit
- Institutionnel**
 - 10 Plaquette de présentation Gratuit
 - 11 Projet associatif Gratuit
 - 12 Rapport d'activité (réservé aux adhérents) 3,00 €
 - 13 Livre 10 ans d'insertion par l'écologie urbaine en Val de Seine 5,00 €
 - 14 Les n° 12 à 21 de L'écho-cantonnier Gratuit
 - 15 Tee-shirt tarifs ci-dessus
 - Femme (taille S L Homme (taille M L XL XXL

+ Frais de port: 1 €/ouvrage ou objet

Ci-joint un chèque de: €

Nom:

Prénom:

Adresse:

Tél: Mèl:

Signature:

**Coupon à renvoyer à Espaces
37 route de Vaugirard, 92190 Meudon**

D É C E M B R E 2 0 0 5**Dimanche 4: défilé du salon du cheval.**

L'attelage d'Espaces est composé de la remorque hippomobile du chantier d'insertion mené dans le Domaine national de Saint-Cloud tirée par deux Boulonnaises, de nombreux autres attelages seront présents.

Départ à 9h45 du bois de Boulogne coté Neuilly (allée de la Reine Marguerite) et arrivée à la porte d'Auteuil vers 13H30.

F É V R I E R 2 0 0 6

Jeudi 2: "Journée mondiale des zones humides"; animation proposée par Espaces au Domaine national de Saint-Cloud sur le thème "création d'emplois d'insertion par la valorisation écologique des zones humides".
Pour plus de renseignements contactez Claire Dubos à partir de janvier 2006.

M A R S 2 0 0 6

Mardi 14: débat sur la climatologie proposé par Monsieur Bonte, spécialiste en climatologie.
Salle Jupiter à Sèvres, 64 B, rue des Binelles à 19h30.

Samedi 18: opération "Forêt propre" dans la forêt de Meudon organisée par le Comité de sauvegarde des sites de Meudon avec l'ONF et la Ville de Meudon.

A V R I L 2 0 0 6

4, 5 et 6: "salon de la nouvelle ville" au Parc Floral de Vincennes.

Comment participer au développement durable ?

Pour avoir un jardin biologique, il faut ne pas utiliser d'engrais chimique. Nous pouvons donc, simplement, fabriquer du compost: il suffit de garder ses déchets organiques.

Ce qu'il faut mettre:

- Épluchures de légumes et de fruits
- Marc de café et sachets de thé
- Coquilles d'œufs
- Cendre de bois, sciure
- Tailles de haies à feuilles caduques
- Mauvaises herbes (sans les racines persistantes, chiendent)
- Tontes de gazon...

Ce qu'il ne faut pas mettre:

- Végétaux malades (plantes, feuilles de fruitier)
- Poisson ou viande cuits
- Plumes, cheveux, poils d'animaux
- Racines de mauvaises herbes persistantes (liseron, chiendent etc.)
- Feuilles de platane
- Verre, métal, plastique...

Par ce petit geste, nous contribuons à un tri plus efficace des déchets.



Le compost du Jardin solidaire de Clamart

association

ESPACES **monum,**

l'insertion par l'écologie urbaine

**BOIS DE CHAUFFAGE À VENDRE TOUTE L'ANNÉE
AU BÉNÉFICE D'UNE ASSOCIATION D'INSERTION**


Tous les bois ont été débardés dans le respect de l'environnement et sont issus du Domaine national de Saint-Cloud: aucun emploi de véhicule à moteur, utilisation uniquement des chevaux de trait.

Bois séché à l'extérieur depuis au moins 1 an

Bois mélangé, nombreuses essences

(Chêne, Charme, Érable, Frêne, Robinier faux acacia)

Renseignements pratiques

Prix du bois coup par stère (1 m³ d'encombrement)

• en 30 cm : 50 € le stère • en 50 cm : 40 € le stère

Bois à retirer sur place du lundi au jeudi, de 8h à 17h sur RDV.

► Vente les samedis 10 et 17 décembre 2005

► Et les samedis 7 et 21 janvier, 4 et 18 février, 11 mars 2006
de 9h à 11h.

Au 8, rue Yves Cariou, Marnes-la-Coquette, Porte du Combat

Aucune livraison possible mais aide pour le chargement

**Renseignements et prise de rendez-vous pour l'enlèvement:
par téléphone de 8h à 17h au 06 75 66 95 84 (excepté le dimanche)**

Règlement par **chèque uniquement**, à l'ordre de l'association Espaces

OFFRE RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS DE L'ASSOCIATION ESPACES

(adhésion annuelle de 8 € qui peut être réglée lors du premier achat)

Association Espaces,

37 route de Vaugirard • 92190 Meudon • 01 55 64 13 40
espaces@association-espaces.org • www.association-espaces.org

Douches publiques à Boulogne-Billancourt

2, avenue Charles de Gaulle • 92100 Boulogne-Billancourt

Tél.: 01 55 18 49 09

Mercredi : 8 h 30 – 12 h 30

Vendredi : 15 h – 19 h

Samedi : 9 h – 12 h 30 ; 14 h – 19 h

Dimanche : 9 h 30 – 12 h

Accès bus : 123, arrêt Eglise de Boulogne-Billancourt.